

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance.
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
 A. GOUESLANT, Directeur
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Est-il admissible que la France se mette en grève en face d'une Allemagne qui s'arme ?

Ainsi parlait, non pas Zarathoustra, mais notre excellent confrère, *La Dépêche*, dans son éditorial d'hier : « Ce n'est pas seulement sur le plan financier et sur le plan social qu'un redressement vigoureux et décisif s'impose ! L'autorité de la France doit être énergiquement rétablie au dehors, à l'étranger comme dans notre Empire !... »

Au dedans comme au dehors ! Bref, partout !... Et s'il faut tout redresser, c'est qu'on a laissé tout tomber ! Et si l'on a laissé tout tomber, ce n'est pas la faute de quelques-uns, qui se sont vainement efforcés de l'empêcher...

Notre confrère, qui s'exprime avec une incontestable connaissance des choses dont il parle, ajoute ceci : « N'oublions pas que l'agitation du nouveau Destour en Tunisie a éclaté, par une singulière coïncidence, à un moment où nous connaissions de graves difficultés politiques intérieures. Méditons sérieusement les événements et songons que, pour être respectée partout, la France a besoin d'être forte ! IL Y A DES ERREURS A RÉPARER. IL Y A DES ERREURS QU'IL NE FAUT PLUS COMMETTRE ! »

Tout le monde conviendra, aisément, qu'il aurait mieux valu ne pas les commettre ces « erreurs », que nous nous flattons d'avoir dénoncées avant qu'elles fussent faites, ces « erreurs » que le Front populaire portait en lui comme le nuage porte la grêle. Il ne nous a manqué que la voix puissante de *La Dépêche*, pour nous faire entendre au milieu de ce tumulte brutal, où dans le déchaînement d'intrigues et de passions mêlées, on préparait ce Front populaire, dans lequel nous étions invités à saluer le sauveur de la République !...

Où, la République et la France, il les a mises dans un bel état. On le voit à présent et ses plus dévoués partisans sont obligés de crier à ses cours !...

Au moment même où se présente le gouvernement réparateur, toutes les forces mauvaises que le Front populaire a déchaînées, se dressent contre lui. Une espèce de fureur les prend à l'idée que tout ne leur sera peut-être plus permis, que le gouvernement ne sera plus complice du sabotage national, que la force publique ne se mettra plus du côté de ceux qui violent la loi, qu'elle ne protégera plus les démolisseurs de l'ordre social et que ceux-ci ne pourront peut-être pas achever l'œuvre de ruine et de destruction commencée sous la protection des gendarmes et avec le concours des agents de l'Etat...

Alors, nous assistons à une véritable mobilisation de guerre civile. De la grève, qui appuyait autrefois les revendications corporatives, on a fait une arme de partis. Elle sert aux révolutionnaires pour imposer au pays leur idéologie politique. Aux mains d'agitateurs, qui obéissent à de mystérieux motifs d'ordre, le syndicalisme professionnel est devenu un moyen de courber l'Etat sous leur volonté... Ce syndicalisme, ainsi compris et ainsi pratiqué, n'est plus qu'une sorte d'Etat contre l'Etat et les chefs de la C.G.T. sont les véritables maîtres de la France.

Violent toutes les lois d'arbitrage obligatoire qu'ils ont fait voter par un Parlement asservi, des meneurs inconnus — ou trop connus — ont arrêté les usines travaillant pour la Défense Nationale, et, autant qu'ils le peuvent, désarmé la France devant Hitler !...

Plus de 130.000 métallurgistes parisiens sont en grève, non pas pour des questions de salaires ou de travail, mais pour obéir à des consignes de désastre données par des meneurs qui veulent nous conduire à la guerre par l'intervention en Espagne. Car, à l'heure même où ils refusent de constituer des avions pour la France, ils prétendent forcer la France à envoyer des avions en Espagne !

A l'heure où l'on travaille 54 heures en Angleterre, 60 heures en Allemagne et en Italie, à l'heure où tous les pays font un effort exceptionnel pour assurer leur sécurité ou menacer la nôtre, chez nous, qui sommes exposés

à tous les coups, des meneurs arrêtent toute la production.

Il n'est pas possible que cette sarabande criminelle continue. Le peuple français ne se laissera pas conduire où l'on espère l'emmener ! Il sait distinguer entre les causes celles qui valent qu'on prenne les armes... Il ne veut pas être le soldat de Staline. Il ne veut pas être le milicien de l'Internationale — qui d'ailleurs n'existe plus. Et s'il est résolu à avoir une armée forte, c'est pour que l'armée française puisse défendre la France...

Et les ouvriers métallurgistes se révolteraient contre ceux qui les mènent s'ils pouvaient se rendre compte de qui et de quoi ils se font les instruments...

C'est pourquoi, il importe que le nouveau gouvernement se sente appuyé par l'opinion publique pour résister et dominer cet assaut brutal qui n'a rien de spontané, qui obéit à un commandement venu de loin...

D'où il peut venir cet ordre mystérieux, pour le deviner, il n'y a qu'à se demander à qui profite cette désorganisation de notre Défense Nationale. Sur ce sujet notre confrère, *l'Ere Nouvelle*, présente une observation que nous voulons soumettre à nos lecteurs et que voici :

« De récents procès d'espionnage ont révolté l'activité, en France, des agents d'une grande puissance industrielle. Agents qui, dans bien des cas, ne sont recrutés, d'ailleurs, ni parmi ses nationaux, ni parmi les Français et qui appartiennent à diverses nationalités. »

« On ne peut manquer d'être éclairé, aujourd'hui, sur cette organisation qui n'a certainement pas l'espiègnerie pour seul objectif, mais aussi la mission de mettre en œuvre, sur notre territoire, tout ce qui peut troubler, diviser, affaiblir le pays. »

L'Ere Nouvelle ajoute qu'il faut pourchasser et arrêter tous ces agents. On est renseigné, pourquoi n'agit-on pas ?

Il est inadmissible que la France fasse grève en présence d'une Allemagne qui s'arme !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Rétrospective

Pour la première fois, le 12 avril 1911, un avionneur volait sans escale de Londres à Paris.

Pierre Prier, l'auteur de cet exploit, était un jeune ingénieur placé par Blériot à la tête de son Ecole pratique d'aviation de Hendon, à 16 kilomètres au nord-ouest de Londres.

Projeté depuis quelque temps déjà, ce voyage avait été retardé par des conditions atmosphériques défavorables. Mais, le 12 avril, dans la matinée, Prier quitta l'aérodrome de Hendon sur le même monoplane Blériot, avec lequel, l'année précédente, Maurice Leblanc avait gagné le Circuit de l'Est. Par mesure de précaution, afin d'aider l'appareil à flotter en cas d'amerrissage forcé, un tube de toile caoutchoutée avait été disposé à l'intérieur du fuselage.

A 25 kilomètres de son point de départ, l'aviateur vira de bord, ayant constaté que l'essence arrivait mal.

Après pris un nouveau départ, à 13 h. 37, Prier évita l'agglomération londonienne, puis franchissant la Tamise, survola Canterbury par 500 mètres d'altitude. En vue de Douvres, il s'élevait à 1.200 mètres et s'engageait sur la Manche. 16 minutes plus tard, il arrivait au-dessus des falaises du cap Gris-Nez et, par Etaples, la baie de Somme, Abbeville et Beauvais, poursuivait sa route vers Paris. Navigant, dès lors, à la boussole, l'aviateur repéra bientôt le château de Versailles et, à 17 h. 33, se posait sur le terrain d'Issy-les-Moulineaux, où personne, du reste, n'était là pour l'attendre.

La distance de 360 kilomètres qui sépare, en ligne droite, Hendon de Paris, avait été franchie en 3 h. 56'. A vrai dire, le trajet réellement suivi par l'aviateur dépassait largement cette estimation.

Par ce vol était également battue la performance de l'Anglais Sopwith qui, le 18 décembre 1910, s'était attribué le Prix Forest de 100.000 francs, en volant de l'île Shepney (Angleterre) à Beaumont (Belgique), cette performance constituant alors le record du vol à travers champs en une seule étape.

Perre Prier, qui avait obtenu son brevet de pilote sur Blériot, le 9 août 1910, n'avait pris part, avant cet exploit, à aucune épreuve.

Enfin, rappelons que l'unique traversée aérienne accomplie antérieurement de Londres à Paris était à l'actif de l'aéro-

Informations

Au Sénat

La séance du Sénat est ouverte à 15 h. L'élection de M. Palmade, élu sénateur de la Charente-Inférieure est validée.

Puis, M. Chautemps, vice-président du Conseil, monte à la tribune et donne lecture de la déclaration ministérielle, qui est très applaudie.

A la Chambre

Le Cabinet Daladier s'est présenté, mardi, devant les Chambres. Dès l'ouverture de la séance, M. Daladier monte à la tribune et donne lecture de la Déclaration ministérielle.

Dans cette déclaration, le Gouvernement adresse un appel au Parlement et à la Nation pour la Défense de la liberté, de la patrie, et de la paix. Il demande aux ouvriers et aux patrons d'assurer la reprise du travail dans les usines intéressant la défense nationale. Au point de la politique extérieure, il écartera les influences étrangères, resserrera les amitiés de la France et légitimera sa fidélité aux pactes et traités qu'elle a conclus.

Le Président du Conseil est vivement applaudi. Après la lecture de la Déclaration, M. Herriot donne lecture de la liste des interpellations.

M. Vincent-Auriol demande une suspension de séance qui est décidée.

A la reprise de la séance, M. Ramette lit une déclaration au nom des communistes. Cette déclaration approuve la déclaration ministérielle. M. Marin déclare qu'il votera pour le Gouvernement.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 576 voix contre 5. La séance est levée et renvoyée à 21 heures.

La Chambre discute le projet financier. M. Schmidt, rapporteur général, fait connaître les décisions de la commission et donne communication du projet. A qui autorise le Gouvernement jusqu'au 31 juillet 1938 à prendre par décrets, les mesures qu'il jugera indispensables pour faire face aux nécessités de la Défense Nationale et redresser les finances de la Nation.

Une interpellation

D'ailleurs, les milieux français de notre province d'Afrique s'émeuvent de cette agitation et M. André Mallarmé, député d'Alger a demandé à interpellier le gouvernement sur « les troubles persistant en Tunisie et la tolérance trop longtemps consentie à des agitateurs politiques ».

Dans la métallurgie parisienne

Mardi à midi, le nombre total des grévistes dans la métallurgie parisienne, s'élevait à 138.000. Il y avait 110 usines occupées.

Mais à la suite du vote de la Chambre, approuvant l'appel adressé par le Gouvernement à la sagesse et aux protestations des ouvriers et des patrons, le conflit des usines travaillant pour l'aviation est réglé. Le gouvernement avait désigné comme surarbitre M. Jacomet, secrétaire général du ministère de la Défense Nationale et de la Guerre. La sentence arbitrale intéresse 25.000 ouvriers travaillant dans 16 usines d'aviation. Le travail a repris mercredi.

D'autre part, de nouvelles occupations d'usines ont en lieu dans l'après-midi, aux usines Farman, à Boulogne, et aux usines de motocyclistes Gillet, à Montrouge. En Seine-et-Oise, le mouvement gréviste s'est accru dans l'après-midi. On compte pour l'ensemble de ce département 22.000 grévistes.

L'accord anglo-italien

La démarche faite à Genève, par le gouvernement britannique pour que soit définitivement réglée la question d'Ethiopia, a provoqué en Italie une satisfaction énorme, aussi bien dans les milieux officiels que dans l'opinion publique. On considère cette démarche comme la consécration définitive d'un état de fait dont la négation, dit-on, a déjà trop duré, pour le plus grand dommage de la paix européenne.

Le dossier secret de l'ex-chancelier

D'après le « Daily Herald », le dossier secret du docteur Schuschnigg, contenant des détails sur l'entretien de Berchtesgaden, des lettres confidentielles d'Hitler et de nombreux documents, est parvenu à Londres, où il a été apporté par un ami intime de M. Zernatto, ancien ministre du cabinet Schuschnigg.

Une des quatre lettres d'Hitler contenues dans le dossier est particulièrement compromettante. Ecrite avant les événements d'Autriche, elle annonce que l'heure de la libération est proche. Elle comporte des références à une carte de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie, trouvée au Comité de pacification, et à la pression à exercer sur la Tchécoslovaquie au cas où la situation des Sudètes demanderait une intervention allemande.

Le capitaine Jacques Faure, accompagné de son cousin Hubert Latham à bord de « l'Aéro-Club II », aérostat de 1.530 mètres cubes, le 10 février 1905, en 6 h. 30.

En Autriche

L'archiduc Otto de Habsbourg sera poursuivi pour crime de haute trahison. S'il était reconnu coupable, l'archiduc serait condamné, par contumace à la perte de tous les biens fonciers qu'il possède en Autriche et qui sont évalués à près de 300 millions de francs.

Au Mexique

Le gouvernement mexicain refuse de restituer leurs biens aux Compagnies pétrolières qui ont été expropriées. C'est le sens de la réponse du président Cardenas à la récente note de la Grande-Bretagne, protestant contre les décrets d'expropriation et demandant que les Compagnies britanniques rentrent en possession des champs de pétrole qui leur appartenaient.

Le conflit sino-japonais

Les bombardements d'hier ont causé la mort de six cents civils.

Celui-ci effectué au-dessus de la ville de Changsha (Houann), a atteint les bâtiments de l'Université nationale de Houann détruisant la bibliothèque scientifique, les écoles ateliers, trois dortoirs ; plusieurs bombes ont été également lancées près de l'Université de Tsinghua.

Les avions nippons ont tiré à la mitrailleuse sur des groupes d'étudiants de ces Universités ; une trentaine d'étudiants ont été tués et soixante-dix blessés.

EN PEU DE MOTS...

— En Gironde, en Charente et en Dordogne des forêts flambent. Les dégâts, impossibles à évaluer pour l'instant, se chiffrent par plusieurs millions.

— Un ingénieur allemand porteur de plans intéressant les travaux de fortifications exécutés dans la région de l'Est a été arrêté à Strasbourg.

— Le grand chanteur Fédor Chaliapine est mort, mardi. Il était né à Kosan en 1873. Sa première apparition sur la scène en France date de 1890.

— D'après les chiffres recueillis fin mars, plus de 10.000 enfants ont été tués et 15.000 blessés au cours des bombardements aériens des villes et villages de l'Espagne républicaine.

— Au cours d'élections municipales dans la bourgade de Chiantengo (Etat de Puebla, Mexique), les candidats batteurs et leurs amis ont attaqué les candidats élus. Au cours de cette bagarre, 12 personnes ont été tuées et 14 blessées.

NOS ÉCHOS

Branly et les Importuns.

Branly n'aime pas les Importuns. Au moment de la découverte de la T.S.F., il était assiégré par les reporters et les écrivains du mieux qu'il pouvait.

Un jour, l'un d'eux arriva à forcer la porte du laboratoire où le savant s'était cloîtré. Un petit homme était en train de limer quelque chose sur un établi.

— Je veux voir Branly, dit le raseur.

— Asseyez-vous, répondit le petit homme.

Au bout de deux heures, le petit homme enleva son tablier et s'en alla.

Le raseur vint dire au concierge qu'on s'était moqué de lui.

— Pas du tout, le monsieur qui limait, c'était M. Branly.

Allusion.

Un chanteur, en tournée dans une ville de province, interrompit tout à coup son tour de chant et, s'adressant à l'assistance, demanda :

— Quel est le comble du gaspillage ?

Les spectateurs, interloqués ne surent que répondre.

— C'est, reprit l'artiste, payer 20 francs une place pour lire un journal de 50 centimes.

Le spectateur visé plia instantanément son journal, tandis que l'artiste, très applaudi par la foule amusée et conquise, continuait son tour de chant.

Handicap.

Il se vantait auprès de la jeune fille de ses performances sportives.

Soudain, une rafale emporta le chapeau de la demoiselle, sans qu'il fit le moindre mouvement pour le rattraper.

— Vous qui disiez être un excellent coureur, vous ne savez même pas rattraper mon chapeau ! s'exclama-t-elle indignée.

— Minute, répondit-il tranquillement. Je lui donne cent mètres d'avance.

Camouflage.

Le docteur Willy Thaw, le célèbre spécialiste américain des maladies mentales, vient de mourir. Sa mort a permis de découvrir que sa fille Mary Martha, âgée de 26 ans, était folle depuis 1916. Son père avait su créer avec tant d'art son malade que ses propres domestiques ignoraient qu'elle était folle. Elle a été transportée à l'hôpital des fous.

Force majeure.

— Brown va se retirer des affaires pour les cinq années à venir.

AU FIL DES JOURS

L'ŒUVRE D'UN SAVANT DE CHEZ NOUS

Laïque ou religieuse, chaque œuvre ou presque possède son organe d'information et de propagande bulletin ou revue, qui s'emploie avec plus ou moins de bonheur à renseigner le lecteur, à faire de lui, s'il ne l'est déjà, un adepte.

Comme vous, sans doute, je reçois quantité de ces publications. Bon nombre d'entre elles se prétendent loitoses. De celles-ci, la plus originale, dans toutes les acceptions du terme, est, à mon avis, *Le Petit Nouvelliste de Cabrerets-les-Grottes*. Alors que les bulletins d'inspiration analogue se contentent pour la plupart d'ajouter à un texte général établi en série, une ou deux pages de renseignements particuliers, la revue qui nous vient des bords du Célé s'attache à nous fournir des informations surtout locales. Elle s'accompagne, en outre, de temps en temps, de fort intéressants suppléments illustrés, don gracieux de M. A. Lémouzi à ses fidèles amis.

Qui ne connaît l'œuvre abondante et précieuse réalisée par le savant abbé ? Les plus considérables et les plus apparents de ces travaux furent la prospection et l'aménagement de la grotte de Pech-Merle ; puis la dotation et l'organisation de l'Pharmacieux et riche musée qui dresse ses façades appareillées à l'ancienne, sur la butte du confluent de la Sagne et du Célé, pour y former, avec l'église, les propylées de l'Acropole du château.

A l'une et à l'autre de ces grandes entreprises, M. Lémouzi apporte au jour le jour des soins supplémentaires dont les visiteurs — les profanes comme les compétents — apprécient la valeur technique et artistique.

A ces réalisations spectaculaires, ne s'est point borné l'effort de M. Lémouzi. Il dure depuis longtemps ; il ne s'affaiblit point...

Le Causse de Rocamadour et de Gramat lui avait servi de premier champ d'action. Dans ce domaine des chênes rabougris et des vigoureux genévriers, peuplé de dolmens, hérissé de rocs, quadrillé de murs gris, tout troué d'igues et fissuré de galeries, il fit un apprentissage fertile en aventures. Les résultats obtenus furent tels qu'ils ne pouvaient qu'exciter son ardeur. L'expérience acquise lui permit, dès qu'il changea de terrain d'investigation, de se signaler par des coups de maître. Le val du Célé, pourtant déjà prospecté maintes fois et les cantons environnants, méthodiquement approchés et interrogés, lui livrèrent des secrets plus nombreux et plus importants que n'avaient obtenus d'eux ses devanciers.

Ces découvertes ne pouvaient rester ignorées du grand public. Il fallut pourtant que l'on fit violence à la modestie de notre savant pour qu'il se décidât à des confidences. Elles prirent, pour commencer, la forme de causeries. M. Lémouzi prononça, si je ne me trompe, la 1^{re} de ces conférences à Cahors, à l'occasion du cinquantenaire de la Société des Etudes du Lot. Sous les auspices du Comité britannique de l'Alliance Française, il en donna, en 1930, une série dans douze villes universitaires anglaises. Dans le succès qu'elles obtinrent la sympathie envers l'orateur ne comptait pas moins que l'intérêt accordé au sujet du discours.

Du même moment à peu de chose près date le principal écrit de M. Lémouzi. C'est en effet, à la fin de 1929 qu'il publia, chez l'éditeur Auguste Picard, son livre sur la Grotte-Temple de Pech-Merle, ou

Eugène GRANJÉ.

Business.

L'homme d'affaires. — Puisque je n'ai pu mettre au point et faire rendre ce nouveau purgatif, je vais lancer un nouveau tire-bouchon.

Reconnaissance.

— Hello ! Gray, vous avez rasé votre moustache. Jamais je ne vous aurais reconnu si ce n'était par mon parapluie.

LE LISEUR.

Important Tricotage devant installer succursale dans région, demande de suite **FACONNIERES** pour fabrication chaussettes et pull-overs à domicile. Travail assuré toute l'année par contrat. Machines en location & location-vente. Apprentissage gratuit. Ecrire : **TRICOTAGE DE L'EST**, 6, rue Pierre-Perrat, METZ (Moselle).

Payons 400 fr.

les 100 cop. d'apr. mod. adr. grat. Ecr. : J.-L. GELAS, 14, M.-Sébastien, Lyon.

Bibliographie

ANATOLE DE MONZIE
Député, Ancien Ministre

GUSTAVE SINDOU
Docteur en Droit
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Rédacteur en Chef
de la Revue de l'Enregistrement

Le régime fiscal des successions Agricoles et Artisanales

L'article 18 de la loi du 31 mars 1931 a exonéré de tous droits de mutation par décès, à concurrence de 50.000 francs, la succession rurale en ligne directe transmise par un agriculteur à ses descendants à condition qu'ils s'engagent à continuer l'exploitation paternelle pendant cinq ans.

Il s'agit d'une réforme difficilement obtenue au bénéfice des petites gens de la terre de France, et qui exige d'être bien comprise par tous les intéressés, petits héritiers ruraux, Notaires de campagne, Receveurs de l'Enregistrement, bénéficiaires ou collaborateurs de la réforme.

Pour que la réforme ait son plein effet il faut d'abord qu'elle soit connue, que son application soit assurée légitimement, étendue aux travailleurs de la terre et aux artisans de la campagne. C'est dans ce but que l'auteur de la loi, M. de Monzie et M. Gustave Sindou, Rédacteur en Chef de la Revue de l'Enregistrement, le plus qualifié des commentateurs, ont écrit ce petit ouvrage dont la seule ambition est de servir.

Un volume in-16, avec couverture illustrée.

Le volume : Prix : 5 fr. 50.

Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PLON

PASSEURS D'HOMMES

Drame de la frontière (1914-1915)
par P. MARTIAL LEKEUX

Parmi les nombreux livres publiés sur ce qu'on pourrait appeler « les dessous de la guerre », très rares sont ceux qui ont parlé avec exactitude et précision du service d'espionnage pendant l'occupation allemande en Belgique comme en France. Le livre du père Martial Lekeux : *Passeurs d'hommes*, est, dans ce genre, un des plus étonnants non seulement par l'incroyable audace et la témérité inouïe des héros qu'il montre en action. Dans son avant-propos, l'auteur atteste qu'il n'a rien inventé; ce livre, dit-il, fut entièrement composé d'après le journal et les notes quotidiennes de R. Jacobs, un des plus habiles chefs de ces organisations d'espionnage et de recrutement qui firent passer la frontière à des milliers d'hommes destinés aux armées combattantes belges et françaises. Pendant ces premières années d'occupation allemande de 1914-1915 cet exode de jeunes gens se fit d'une façon intense grâce à des concours non officiels où se manifestèrent les plus magnifiques actes d'abnégation, de solidarité. Le petit groupe de braconniers présenté par l'auteur dans ce livre tout frémissant d'un ardent patriotisme parvint, avec l'aide de quelques fermiers et au moyen de mille ruses de guerre, à se jouer de la surveillance policière allemande de plus en plus étroite et exaspérée; rien ne parvint à le décourager, ni les dangers de contre-espionnage avec ses dénonciations et ses trahisons, ni les moyens de défense ultimes comme les réseaux de fils électrisés. Le brave paysan « Goliath », à la tête de sa bande de « passeurs d'hommes », a écrit là une page d'histoire jusqu'à présent inconnue qui dépasse d'ailleurs en émotions et en péripéties les romans d'aventures les plus osés. On verra qu'à l'épopée du front en répliquant une autre, aussi belle et aussi dramatique, le long des frontières neutres.

Dans un épilogue d'une actualité émue, l'auteur pose avec courage la question du retour, un jour peut-être prochain, de ces jours tragiques; par la bouche de son héros « Goliath », il montre que tant que la guerre est possible il est criminel de ne pas entretenir chez ceux « qui ne veulent pas la revoir » ces vertus nécessaires de sécurité, de patriotisme qui ont sauvé nos pays en des heures si sombres.

Ces histoires « amusantes, instructives, élevées », s'adressent donc en premier lieu à la jeunesse éprise d'action et d'idéal, et aux jeunes qui, devant la possibilité d'une nouvelle invasion, tiennent, dès à présent, leur sort entre leurs mains.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garçière, Paris, 6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

BILLETS DE MARCHÉ

Notez que la Société nationale des Chemins de fer français vient de porter de 40 à 50 0/0 la réduction consentie sur les billets de marché.

A destination de Cahors et de Cabessut, ces billets sont délivrés toute l'année, le samedi ainsi que les 3 janvier, 3 août, 3 novembre et le 1^{er} de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent).

Au départ des gares situées sur les lignes de : Fumel inclus à Cahors, Caussade inclus à Cahors et de Cahors inclus à Arcambal.

Les « billets de marché » sont valables sous réserve des conditions normales d'admission, à l'aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures; au retour, à partir de 10 heures, dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :

— Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces modes de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fraction de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

Autre avantage : Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité,

vous changerez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer. Renseignements dans les gares.

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 120 francs pour 3 mois ; 240 fr. pour un an. Ce prix est recupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Billets d'une journée de CAUSSADE à TOULOUSE

Le Chemin de Fer vous offre : Rité... Régularité... Rapidité...

Pour aller à Toulouse, profitez des billets d'une journée (aller et retour 3^e classe), à prix réduits, délivrés les jours, toute l'année, au départ de Caussade pour Toulouse.

Les prix des billets, valables pour une journée seulement, sans faculté de prolongation, sont les suivants (timbre-taxe compris) : Adultes : 20 francs ; enfants de 10 ans, 10 francs.

Ces billets doivent être utilisés exclusivement dans les trains suivants :

aller : Caussade (dép.), 6 h. 40 ; Toulouse (arr.), 7 h. 45 ; 9 h. 56 ; 11 h. 25 ; 13 h. 17 h. 20 ; 21 h. 05 ; Caussade (dép.), 17 h. 12 ; 18 h. 33 ; 22 h. 03.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la gare de Caussade.

Imp. COUESLANT (Personnel Interne)
Le co-gérant : L. PARAZIANI

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

de CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

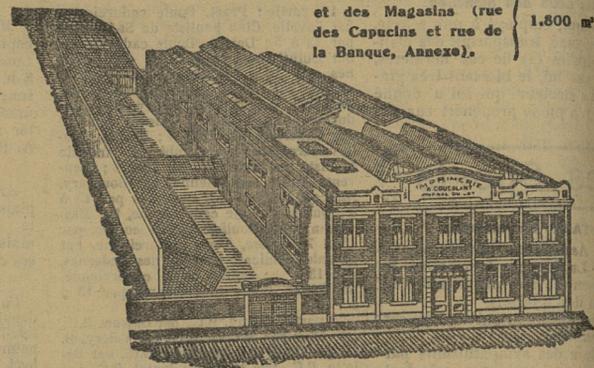
22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe).

1.800 m²



SERVICE D'HIVER 1937-1938

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	20 21	50	20	21	50		
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 30	32 22	50				
LIMOGES arrivée	15 29	0 38	2 36	5 12				
LIMOGES départ	15 43	0 40	2 48	5 40				
BRIVE... arrivée	16 59	1 56	4 04	7 20				
BRIVE... départ	8 14	12 28	17 5	18 3	2	1	4	19 7 33
Gignac-Cressensac	8 50	13 4	18 34					
SOULLAC. dép.	9 12	13 36	17 42	18 52			4	55 8 12
CAZOULES... dép.	9 19	13 43	18 58					
La Chap.-d-Maruil	9 24	13 48	19 2					
Lamothe-Fénéol	9 29	13 57	19 10					
Nozac... dép.	9 42	14 6	19 18					
GOURDON... dép.	9 55	14 19	19 27	5	20	8	33	
Saint-Clair... dép.	10 4	14 28	19 35					
Dégagnac... dép.	10 14	14 38	19 44					
Thédirac-Peyrilles	10 24	14 48	19 53					
Saint-Denis-Catus	10 34	14 58	20 2					
Espère... dép.	10 42	15 6	20 9					
CAHORS... arrivée	10 51	15 18	18 39	20	18	3	32	5 57 9 13
CAHORS... départ	11 45	17 31	18 43			3	36	6 01 9 18
Sept-Ponts... dép.	11 59	17 42						7 45
Cieurac... dép.	12 11	17 57						8 1
Lalbenque... dép.	12 18	18 4						9 42 8 6
Caussade... dép.	12 36	18 34	19 23					6 44 10 3 8 23
MONTAUBAN arr.	13 17	19 5	19 43			4	30	7 5 10 23 8 58
TOULOUSE... arr.	14 07	20 30				5	10	7 45 11 25 9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
TOULOUSE... d.	3 58	9 25	8 35	13 25	15 50	17 20	21 5	
MONTAUBAN. d.	6 11	10 50	9 17	14 6	16 35	18 12	21 46	
Caussade... d.	6 50	11 15	9 35	14 6	17 16	18 34	22 4	
Lalbenque... d.	7 28	11 40			17 56	18 57		
Cieurac... d.	7 34	11 45			18 4			
Sept-Ponts... d.	7 44	11 54			18 14			
CAHORS... { arr. } d.	7 50	11 59	10 9	14 58	18 20	19 14	22 40	0 52
CAHORS... { dép. } d.	8 13		10 13	15 2		19 19	22 44	0 53
Espère... d.	8 27					19 30		
St-Denis-Catus... d.	8 40					19 41		
Thédirac-Peyrilles... d.	8 53					19 53		
Dégagnac... d.	9 2					20		
Saint-Clair... d.	9 10					20 8		
GOURDON (I) d.	9 23		10 51			20 18	23 24	
Nozac... d.	9 30					20 25		
Lamothe-Fénéol... d.	9 38					20 33		
La Chap.-de-Mar... d.	9 45					20 39		
CAZOULES... d.	9 51					20 45		
SOULLAC... dép.	10 4		11 12			20 56	23 45	
Gignac-Cressensac... d.	10 32					21 22		
BRIVE... { arr. } d.	10 57		11 50	16 33		21 47	0 23	2 24
BRIVE... { dép. } d.			11 53	16 39			0 29	2 30
LIMOGES... { arr. } d.			13 22	18 5			1 49	3 47
LIMOGES... { dép. } d.			13 35	18 14			2 2	3 50
PARIS... (A.) arr.			18 52	23 23			6 43	8 39
PARIS... (O.) arr.			19 4	23 35			6 55	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.

Montauban, Cahors à Libos

	Autorails	MARCI-VOT.	Autorails
MONTAUBAN... d.	10 50	11 6	15 30
CAHORS... d.	11 59	14 58	18 20
CAHORS... d.	7 2	12 15	15 51
Mercues... d.	7 15	12 9	16 9
Douelle (Arrêt)... d.	7 19	12 12	16 16
Parnac... d.	7 28	12 17	16 27
Luzech... d.	7 34	12 22	16 35
Castelfranc... d.	7 44	12 30	16 49
Puy-l'Évêque... d.	7 48	12 32	16 55
Duravel... d.	7 55	12 9	17 5
Soturac-Touzac... d.	8 2	12 44	17 15
Fumel... d.	8 9	12 49	17 25
LIBOS... d.	8 19	12 57	17 38
AGEN... d.	8 24	13	17 46

Libos, Cahors à Montauban

	Autorails	Autorails
PENNE... d.	6 45	9 15
LIBOS... dép.	6 48	9 23
Fumel... d.	6 56	9 37
Soturac-Touzac... d.	7 6	9 47
Duravel... d.	7 11	10 10
Puy-l'Évêque... d.	7 15	10 17
Prayssac (Arrêt)... d.	7 23	10 38
Castelfranc... d.	7 28	10 51
Luzech... d.	7 32	11
Parnac... d.	7 35	11 8
Douelle (Arrêt)... d.	7 44	11 24
Mercues... d.	7 45	11 45
CAHORS... d.	8 53	13 17
MONTAUBAN... d.		13 30

Arrêt facultatif sur demande faite : par les voyageurs au chef de gare pour monter; au Chef de train pour descendre.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	EXP.	EXP.
St-Denis-près-Martel	4 50	14 43
Vayrac	4 58	14 50
Béaille (arrêt)	5 3	14 54
Puybrun	5 11	15 2
Brethonou-Biars	5 20	15 10
Port-de-Gagnac	5 26	15 16
Laval-de-Cère	5 34	15 23
Lamativie	5 55	15 40
Siran (arrêt)	6 11	15 54
La Roquebrou	6 30	16 5
AURILLAC... arrivée	7 13	16 40

Aurillac à St-Denis-près-Martel

	EXP.	EXP.
AURILLAC... départ	4 55	6
La Roquebrou	5 30	6 26
Siran (arrêt)	5 41	11 29
Lamativie	5 56	11 43
Laval-de-Cère	6 11	11 58
Port-de-Gagnac	6 18	12 5
Brethonou-Biars	6 33	7 11
Puybrun	6 42	12 21
Béaille (arrêt)	6 51	12 28
Vayrac	7 5	12 33
St-Denis-près-Martel	7 12	7 30

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 29	17 6
Carsac	8 39	17 17
Grolejac	8 45	17 28
St-Cirq-Madelon	8 51	17 34
Payrignac (arr.)	8 58	17 41
GOURDON	9 8	17 51

Le Buisson à St-Denis-près-Martel